



Réf: 006 /MCIPME/CAB/PACCVMG/2024

Conakry, le 20/03/2024

Le Secrétaire Général

Avis d' Appel d' Offres N°001/MCIPME/PACCVMG/2024

Nom du pays : République de Guinée

Nom de l'autorité contractante : Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME

Nom du Projet : Projet d'Appui à la Compétitivité de la Chaîne de Valeur Miel en Guinée (PACCVMG)

Code du projet : Accord de don n° G-GN-A00-ZZZ-001

AOON: N°001/MCIPME/PACCVMG/2024

Mode de Financement : Budget National de Développement (BND)

Intitulé du Marché : Acquisition des matériels informatiques en faveur de la Cellule d'Exécution du Projet.

Mesdames/Messieurs,

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place (Indépendant, le Souverain, et la République) en date du 11 mars 2024.
 2. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, exercice 2024 des fonds, afin de financer les activités du Projet d'Appui à la Compétitivité de la Chaîne de Valeur Miel en Guinée (PACCVMG), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition des matériels informatiques en faveur de la Cellule d'Exécution du Projet** dans un délai de **deux (2) mois**.
 3. Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir lesdits matériels.
 4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés (PRMP) du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME et/ou du Coordinateur du PACCVMG et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au Jeudi de 9 heures à 17 heures GMT et vendredi de 9 heures à 16 heures GMT.
- Téléphones :** (00224) 622 21 16 88 / 622 84 67 25
- Courriels :** kabamoustizal@gmail.com / kansouman@gmail.com
6. Les exigences en matière de qualifications sont : **avoir exécuté au moins deux (2) marchés similaires approuvés par des attestations de service fait, la capacité technique et financière nécessaire, la conformité des spécifications techniques aux prescriptions sollicitées.** Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
 7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics : **Sans objet.**
 8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après du Coordinateur de la Cellule d'Exécution du Projet (**tél : 622 84 67 25**). Adresse : Office National du Contrôle de Qualité (ONCQ), cité OBK, quartier Matoto Khabitayah, Commune de Matoto, Conakry, à compter du **25 mars 2024** contre un paiement non remboursable de cinq cent francs guinéens (500 000 GNF). La méthode de paiement sera par virement aux comptes bancaires ci-après :





- 50% au compte N° 2011 000 136 « Receveur Central du Trésor » ;
- 30% au compte N° 2011 000 407 de l'ARMP, ouvert à la BCRG ;
- 20% au compte N°730 805 404 9 du PACCVVM, ouvert à Ecobank.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation des reçus de versement.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, plus une (1) clé USB contenant la copie originale de l'offre à l'adresse ci-après de la PRMP du Ministère du Commerce, de l'Industrie et des PME (Boulevard du commerce, quartier Almamyah Conakry) au plus tard le **25 avril 2024 à 09 heures 30 minutes**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et le cas échéant, d'un observateur indépendant¹ le même jour à l'adresse citée ci-dessus à **10 heures 05 minutes**.

9. **Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché au compte de l'ARMP et les frais d'immatriculation de 0,3% hors taxe du marché en faveur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), supportés par le titulaire du contrat.**

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de **cinq millions francs guinéens (5 000 000 GNF)**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

11. La législation régissant l'appel d'offres est le Code des marchés publics de la République de Guinée.

Mohamed BAKAYOKO

¹ Personne physique représentant l'autorité de régulation pour assister aux séances de la Commission de passation des marchés publics et partenariats public-privé

